

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 09h00 -12h00 /14h00 -17h30
Mardi : 09h00 -12h00 /14h00 -17h30
Mercredi : 09h00 -12h00
Jeudi : 09h00 -12h00 /14h00 -17h30
Vendredi : 09h00 -12h00 /14h00 -17h30

Les titres d'identité sont établis uniquement sur RDV. La remise se fait sans RDV.

Bibliothèque

Place de l'Église Notre-Dame
Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Samedi : 10h-12h

Relais poste commerçant

Maison de la Presse - Mme CAMUS
06 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois

Centre LARES / France services

01 Place J. Moreau 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.25

Lun. au vend. de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

École maternelle publique P. KERGMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

École élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOURT : 02.43.76.70.85

École Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Crèche : Tél. : 02.43.89.87.96

lemillepattes@lecolagrange.org

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : Margot MONTAROU

Tél. : 06.72.28.23.84

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est générale-ment célébrée* à Montfort :

- de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**
- de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame -72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00 à 12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h
Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré
Tél : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h
les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - www.syvalorm.fr

Horaires d'été à compter du **2 avril 2024**

Lundi : 14h-18h20
Mardi : 9h-11h50
Merc., vendredi : 9h-11h50/14h-18h20
Jeudi : Fermé
Samedi : 9h-11h50/14h-17h20

Prochaines collectes : **04-17-31 mai 2024**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

Coordonnées de la mairie

22 Rue de la Ferté
72450 Montfort-le-Gesnois
02.43.54.06.06

mairie@montfortlegesnois.fr
<http://www.montfort-le-gesnois.fr>



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°15 du 26 avril 2024

Horaires d'ouverture de la mairie pour les prochains samedis

- **Samedi 27 avril : mairie fermée**
- **Samedi 4 mai : mairie ouverte de 9h à 12h**
- **Samedi 11 mai : mairie fermée**
- **Samedi 18 mai : mairie ouverte de 9h à 12h**
- **Samedi 25 mai : mairie fermée**

PLUiH

La Communauté de communes du Gesnois Bilurien s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) approuvé le 13 octobre 2022. Il a fait l'objet d'une modification simplifiée n°1 approuvée le 9 novembre 2023.

Le PLUiH est le document qui régit le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Le PLUi s'impose à tous : particuliers, entreprises, administrations. Il sert de référence à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, d'aménager ou de démolir).

Compétence partagée

La Communauté de communes du Gesnois Bilurien est compétente pour ce qui concerne l'élaboration, le suivi et la modification du document d'urbanisme qu'est le PLUiH. Elle n'intervient pas dans la délivrance des autorisations d'urbanisme sur les 22 communes du territoire.

Le Maire en tant qu'autorité compétente de la commune est le seul habilité à signer les autorisations d'urbanisme. Pour les questions ayant référence à une demande de travaux (permis de construire, d'aménager ou de démolir), nous vous invitons à vous rapprocher du service de l'urbanisme.

Où consulter les documents relatifs au PLUiH

Vous pouvez consulter les documents relatifs au PLUiH sur le site suivant :
<https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/pluih/quest-cc-que-le-pluih/>

Vous avez des questions concernant l'évolution du PLUiH ? Nous vous invitons à adresser un courrier ou un mail à :

Communauté de Communes du Gesnois Bilurien

Service urbanisme - habitat - aménagement

Parc des Sittelles
783 Routes des Sittelles
72450 Montfort-le-Gesnois
plui@cc-gesnoisbilurien.fr

C.C.A.S : registre des personnes vulnérables

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montfort-le-Gesnois est chargé de recenser les personnes particulièrement vulnérables sur un registre.

Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune, afin de les prévenir des conséquences d'événements exceptionnels : canicule, grands froids, crise sanitaire... et de s'assurer de leur état de santé.

Il est donc important que les données les concernant soient actualisées et que de nouvelles personnes puissent s'y inscrire.

Qui peut s'inscrire ?

Les personnes résidant à leur domicile :

- Personnes âgées de plus de 65 ans,
- Personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Personnes en situation de handicap

Pourquoi s'inscrire ?

Pour bénéficier d'une veille (appel téléphonique, courrier...) pendant les périodes de crise (canicule, grand froid, crise sanitaire).

Comment s'inscrire ?

Télécharger la fiche d'inscription sur notre site internet ou la demander en mairie :
<https://www.montfort-le-gesnois.fr/>
Une fois complétée, il faut retourner la fiche d'inscription à la mairie soit par mail, par courrier ou directement en mairie.

Le C.C.A.S invite les familles, amis, voisins, professionnels de santé à inciter les personnes concernées à se faire recenser.

Trait d'Union 72

Arrêté du Maire :

Journée « le cœur de la reconnaissance du handicap invisible »
du 28 avril 2024

Le Maire de Montfort-le-Gesnois,
VU

Le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2213-1 et L2213-2 ;

La loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la demande formulée par Monsieur Philippe CHARPENTIER, conseiller délégué en charge de l'animation communale, organise avec Trait d'Union 72 la journée « le cœur de la reconnaissance du handicap invisible »,

Considérant que pour permettre le bon déroulement de cette manifestation, d'en assurer la sécurité et d'éviter les risques d'accidents éventuellement encourus pendant la durée de la manifestation à l'espace du Pont Romain ;

Arrête

Article 1

Le stationnement sera interdit à tous véhicules, sur la route de la Marine et, du Pont Romain jusqu'à l'intersection route des Sittelles et route de Bouloire le dimanche 28 avril 2024 de 07h00 à 18h00.

Article 2

Des panneaux de déviation et d'interdiction seront mis en place aux lieux nécessaires.

Article 3

Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Brigade de Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière, à l'ATD Nord.



LE COEUR DE LA RECONNAISSANCE DU HANDICAP INVISIBLE

Dimanche 28 Avril 2024 à 10h30
Montfort Le Gesnois - Pont Romain

Gratuit et ouvert à tous

TRAIL DE 12 KM A ALLURE ADAPTÉE
MARCHE ADAPTÉE DE 5 KM

ILS SERONT PRÉSENTS



BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Passion Pétanque Montgesnoise

CONCOURS DE PETANQUE

MERCREDI 08 MAI 2024

A partir de 13H15

Boulodrome de Montfort le Gesnois



4 parties

Limité à 100 équipes

Inscriptions à partir de 13H15

10 € la doublette formée

(5 € par personne)

Jet du but à 14H15

Remise intégrale des engagements

Récompenses pour tous les participants

Buvette et restauration sur place



Concours organisé par Passion Pétanque Montgesnoise

Passionpetanquemontgesnoise@gmail.com

OUVERT A TOUTES ET TOUS

VEZENE NOMBREUX !



Sittellia

Nous vous informons que votre Centre Aquatique Sittellia est prêt à vous accueillir pour les vacances de Pâques **du samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2024 !**

Pour bien démarrer l'été : le bassin nordique sera enfin ouvert dès le 20/04 à partir de 14h00 !

De nombreuses animations sont prévues, alors n'hésitez pas à venir nombreux et à partager l'information autour de vous !

VACANCES À SITTELLIA !! DU 20 AVRIL AU 5 MAI 2024



Retrouvez les centres aquatiques les plus proches sur MONCENTREAQUATIQUE.com

ANIMATIONS

24/04 Aquafamily

30/04 Visite de

Ludiboo et de ses

bouées

INSTANT FAMILLE

Du Lundi au Vendredi de 10H00 à 12H00 &

Samedi de 14H30 à 16H00

STRUCTURE GONFLABLE

Lundi & Vendredi de 15H00 à 17H00

Mercredi 14H00 à 15H45 (hors jour férié)



Paro des Sittelles - 72 450 Montfort-le-Gesnois

02 43 54 01 70 • www.sittellia.fr

Réseau : S.N.E. au capital de 31 110 730 € - S.A.S. au capital de 18 000 € - 10 rue Luther King, 12028 Et Carré - RCS Coeur 350 563 800 003

